



A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Numéro de dossier : DP04220122S8014
Déposé le : 11/10/2022
Adresse des travaux : 9 IMPASSE DES BLACHES

Destinataire : **RAMOS Denis**
9 IMPASSE DES BLACHES
42520 SAINT APPOLINARD

OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION

J'atteste que le dossier dont les références sont mentionnées dans le cadre ci-dessus a fait l'objet d'une décision de non opposition en date du 11/11/2022.

L'avis de dépôt de la déclaration préalable a été affiché en mairie en date du 12/10/2022 en application de l'article R.423-6 du code de l'urbanisme.

Le dossier a été transmis au représentant de l'Etat dans le département en application des articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du Code de l'Urbanisme.

Je vous rappelle que votre projet est créateur de surface taxable et à ce titre, vous serez redevables de la taxe d'Aménagement et de la Redevance d'Archéologie Préventive.

Le 14 novembre 2022

Le Maire,
Annick FLACHER

